

CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC
SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2023
CLOTURE DU PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt trois, le cinq septembre, à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 28 août 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude REGNIEZ, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard
1	REGNIEZ Claude	P	X		
2	COLEAU Olivier	P			
3	PLACIDE Carole	P	X		
4	CARPENTIER Dominique	P	X		
5	MENEGHETTI Audrey	E		Carpentier Dominique	
6	RAMETTE Jean Marie	P			
7	FLEUET Laurence	P			
8	FIEVEZ Daniel	P			
9	HELBECQUE Nathalie	E		Placide Carole	
10	DELOFFRE Virginie	P			
11	BAYET Geoffrey	P			
12	DOUCHEMENT Marie	E		Regniez Claude	
13	DELVAUX Eric	A			
14	TISON Sophie	A			
15	MUYS Vincent	A			

Nombre de conseillers présents	9	Nombre de procuration	3
Nombre de conseillers absents	6	Nombre de voix	12

Secrétaire de séance : Madame PLACIDE Carole

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

- 1) Création de deux postes d'adjoints d'animation
- 2) Création d'un poste d'agent de maîtrise
- 3) Questions et informations diverses

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur du conseil municipal modifié, les observations suivantes ont été reçues par écrit :

NEANT

Monsieur le Maire sollicite les remarques éventuelles.

Sans observations, le procès-verbal est arrêté.

Le secrétaire de séance,
Carole PLACIDE

Le Maire,
Claude REGNIEZ

